AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C1473
FR0012789949-FS0470

11 mai 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EUROPCAR MOBILITY GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 mai 2020, la société DWS Investment GmbH[1] (Mainzer Landstraße 11-17, 60329 Francfort-sur-le-Main), agissant pour le compte de fonds, a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 avril 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUROPCAR MOBILITY GROUP et détenir 4 774 774 actions EUROPCAR MOBILITY GROUP[2] représentant autant de droits de vote, soit 2,91% du capital et 2,90% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuils résulte d'un transfert de titres EUROPCAR MOBILITY GROUP dans le cadre de la restitution d'un collatéral.

[1] DWS Investment GmbH agit en qualité d'« *investment firm* » et peut exercer les droits de vote attachés aux actions à sa discrétion en l'absence d'instructions spécifiques.
[2] Dont 35 392 actions détenues à titre de *right to recall*.
[3] Sur la base d'un capital composé de 163 884 278 actions représentant 164 457 453 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général